



Neufchâteau, le 01 septembre 2021

Demande d'audience à la Sous-Préfecture de Neufchâteau

Objet : Dessertes ferroviaires et routières de l'Ouest des Vosges

- Devant les menaces qui pèsent sur les dessertes ferroviaires et routière de la ligne 15 (Nancy-Toul-Neufchâteau-Culmont Chalindrey-Is sur Tille-Dijon) et la réorganisation de la grille d'horaires Neufchâteau Mirecourt Epinal qui a été mise en place le 30 août 2021,
- Devant le manque d'information concernant l'appel d'offre pour une mise en concurrence sur la ligne 14,
- Devant le manque d'information et de perspective pour le retour des trains directs sur ligne 15 vers Nice et Toulouse suite aux suppressions des 2 allers-retours en décembre 2018,
- Pour l'avenir des cheminots travaillant sur les différents sites de Toul, Neufchâteau, Mirecourt, Vittel et Contrexéville,
- Pour compenser le manque de dialogue entre le Syndicat CGT Cheminots de Toul et Environs, les représentants des usagers (ADURNE et ADLFNM) et la SNCF ainsi que les services de l'Etat,

Nous sollicitons une réunion tripartite à la Sous-Préfecture de Neufchâteau pour trouver des solutions qui répondent aux besoins de tous les usagers ainsi qu'aux enjeux environnementaux et ce dès que possible.

Les représentants des usagers souhaitent aborder les points suivants :

- Pourquoi la région a-t-elle décidé la suppression de la ligne TER vers Mirecourt Epinal ?
- Quelle sera la grille horaire des trains TER Nancy-Dijon à partir de décembre 2021 avec quelles correspondances pour les trains grandes lignes et bus ? Est-ce que les correspondances seront garanties ?

- Concernant la création des nouveaux horaires ou des nouveaux trains SNCF ou autres opérateurs, quelle est la prise en compte des besoins des salariés, des scolaires et des étudiants, en lien avec les horaires de travail et d'études ?
- Quels sont les engagements de la SNCF lors des travaux programmés ainsi que les moyens de substitution mis en place afin de ne pas pénaliser les usagers ? A quand la comptabilisation des trains supprimés dans les statistiques de la SNCF dans les différents COREST ou comité de pilotage ?
- Les allègements pendant la période estivale pénalisent fortement les déplacements des usagers. Est-il nécessaire d'avoir un allègement du service ferroviaire sur une ligne déjà fortement dépourvue de trains (Nancy-Neufchâteau) ?
- L'accès aux trains est rendu plus difficile avec la suppression et la réduction des dessertes. Une grande partie de la population est touchée par la fracture numérique et se trouve exclue ou connaît des difficultés pour prendre le train ou le bus avec la multiplication des opérateurs. Quelles mesures sont prévues pour remédier à ces difficultés ?
- Depuis la réduction des horaires du chef d'escale en gare de Neufchâteau, une partie de la population la plus fragile est mise en difficulté. Nous parlons des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap. Ceci est intolérable pour ces personnes qui ne peuvent emprunter sans aide les trains ou bus de 06h00 à 13h30. Nous vous demandons donc de rétablir ces services afin de ne pas discriminer ces clients et leur permettre de se déplacer librement comme tout citoyen. Nous demandons la remise en place des services qui ne sont plus disponibles à la population suite à la suppression des trains grandes lignes (Accès+, Junior & Cie, etc.).
- Actuellement, la nouvelle tarification à bord des trains s'applique de façon autoritaire pour taxer les usagers de 10 à 150 €, en particulier pour ceux qui ne disposent pas de moyen numérique, de carte de paiement ou qui ont des difficultés d'accès aux automates. Quelles sont les actions envisagées pour lutter contre cette forme d'exclusion ?
- Comment l'Etat compte-t-il assurer l'équité entre tous les territoires pour les dessertes ferroviaires afin d'éviter les zones d'exclusion et garantir le droit au transport pour tous ?
- Le Syndicat CGT Cheminots de Toul et Environs et les représentants des usagers au travers de l'ADURNE et de l'ADLFNM sont porteurs de propositions pour l'amélioration des relations ferroviaires sur l'Ouest des Vosges, le Sud Meusien, du Toulinois et du Sud Haute-Marne vers le Sud de la France desservant les métropoles. Quelle suite est donnée par l'Etat, la Région et la SNCF à ce projet de dessertes ?

**Le Secrétaire du Syndicat CGT
Cheminot de Toul et Environs**
BUSOLINI Stéphane



ADURNE
JANDOT Elisabeth



ADLFNM
LOPEZ Pascal



Contact : BUSOLINI Stéphane Tel : 06 14 28 05 95 Mail : cgtcheminottoul@gmail.com
 JANDOT Elisabeth Tel : 03 29 94 32 19 Mail : elisabethcendr88@orange.fr
 LOPEZ Pascal Tel : 06 81 58 04 48 Mail : marie-jose.bouvard@orange.fr